

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Conseiller ayant voix délibérative : Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Caroline GUELON

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE MATUSSIÈRE A THIERS :
CESSION DE TERRAIN A FLORENT POULY**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de Matussière, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a reçu plusieurs sollicitations d'entreprises.

Considérant la proposition d'achat de Florent POULY pour un terrain d'une surface d'environ 2 000 m² (composé des parcelles YL 376 et YL 394), au prix de 50 euros du m² hors TVA sur marge, en vue de la création d'un restaurant avec une partie guinguette.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à Florent POULY ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, d'un terrain d'une surface d'environ 2 000 m² (composé des parcelles YL 376 et YL 394), au prix de 50 euros du m² hors TVA sur marge, en vue de la création d'un restaurant avec une partie guinguette.
- **Précise** que les terrains seront vendus sous le régime de la TVA sur marge ;
- **Exprime** sa volonté d'inscrire dans les actes notariés une clause résolutoire de la vente en cas de non achèvement des constructions dans un délai de 36 mois ;
- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 46	Représentés : 7	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

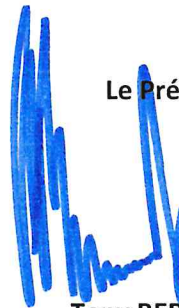
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Caroline GUÉLON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon